

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

LE MAIRE

Marseille, le 14 novembre 2022

Madame Catherine PILA
Présidente - RTM
Régie des Transports Métropolitains
Immeuble Astrolabe
79 boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE

N/REF. : PB/GR/LC

N° 17414/22/11/00445

OBJET : Restructuration de l'offre de bus.

Madame la Présidente,

La Métropole et la RTM s'engagent dans la mise au point d'une restructuration de l'offre de bus. Nous nous en félicitons car il est indispensable de repenser le réseau actuel de transports en commun pour répondre aux exigences de notre époque en termes de service public des transports, de qualité de l'offre aux usagers et usagers, tant en termes de maillage territorial, que de fréquence horaire et d'amplitude, et bien sûr de transition écologique et énergétique.

Les besoins sont immenses, car notre ville ambitionne d'atteindre la neutralité carbone en 2030, aussi, ce plan de refonte du réseau pour 2025 doit nécessairement être ambitieux. A ce titre, nous sommes étonnés de l'annonce d'une restructuration à budget constant et un renforcement limité à une réaffectation des moyens et ressources autorisés par l'extension du réseau tramway. Cette perspective budgétaire ne nous semble pas suffisamment solide pour permettre les fréquences et amplitudes nécessaires. Alors que la Métropole bénéficie pour ses transports de crédits supplémentaires grâce au plan "Marseille en grand" : la refonte du réseau de bus doit être l'occasion d'y inscrire une vision ambitieuse pour les déplacements dans notre ville. Il est important de développer les réseaux de transports lourds que sont le tramway et le métro, et tout aussi important de développer et renforcer le réseau de bus.

Par ailleurs, les premiers éléments présentés lors de la réunion du 26/09/22, ne font pas suffisamment apparaître le développement nécessaire de couloirs de bus en site propre, la création de parkings relais sécurisés pour les voitures et les vélos, ni globalement l'interconnexion des réseaux (métro, tramway, bus, vélo). La desserte du littoral Sud est particulièrement concernée par ces problématiques.

De même, l'analyse des propositions de refonte, ne pourra être pertinente, constructive et transparente qu'à la condition de disposer d'éléments d'appréciation permettant d'évaluer la qualité de la réponse face aux enjeux (fréquence envisagée, temps de parcours moyen, mise en parallèle des nouveaux logements et services à construire vs. futur réseau, objectifs prévisionnels d'usagers, voici maintenant des observations concernant spécifiquement le quatrième secteur de la ville, sur l'avant projet qui nous a été présenté :

Tout d'abord, il est très important que les marseillaises et les marseillais puissent à la fois se rendre à leur travail mais aussi se déplacer en soirée vers les bars, restaurants, cinémas et autres lieux de vie nocturne. Cela concerne particulièrement les quartiers de Bonneveine, Roy d'Espagne et Pointe Rouge qui, si la desserte de leur quartier s'interrompt à 21h30, devraient continuer à utiliser systématiquement leur voiture le soir.

Nous devons donner des solutions de transports collectifs le soir également à ces quartiers. Ainsi, nous souhaitons connaître le nombre d'habitants de notre secteur habitant à moins de 400 mètres du réseau à amplitude complète, celui dont la desserte s'achèvera à 1h du matin.

Nous souhaitons par ailleurs disposer pour notre secteur du nombre d'habitants habitant à moins de 400 mètres à pied d'une ligne principale ; à moins de 400 mètres d'une ligne standard ; desservis exclusivement par une ligne locale ; habitant à plus de 400 mètres de toute ligne.

Pour le littoral Sud, nous souhaitons savoir si le cadencement et l'amplitude horaire des lignes projetées intégreront la surfréquentation chronique des beaux jours (de mars à octobre) afin d'absorber la surcharge des lignes desservant le littoral, en journée comme en soirée.

Pour le 8ème arrondissement également, il nous semble indispensable d'intégrer les contraintes spécifiques du ramassage scolaire afin de permettre aux collégiens et lycéens, étudiants, de se rendre facilement dans leurs établissements scolaires en bus.

A ce titre, nous attirons à nouveau votre attention sur la nécessité d'améliorer le cadencement en heure de pointe pour les lignes 19, 44 et 45 et la nécessité d'ajouter des points de ramassage sur les lignes scolaires notamment à la Madrague et à la Pointe rouge. La desserte des établissements scolaires du secondaire (collège et lycée Marseilleveyre, lycée Poinso-Chapuis, lycée hôtelier, lycée agricole) doit être améliorée pour les habitants du littoral Sud, y compris ceux des Goudes, sauf à créer un ramassage scolaire adapté.

Pour le 6ème arrondissement, nous regrettons vivement que votre projet ne prévoit toujours pas de relier le sommet de la colline Vauban à la place Castellane. C'est là une demande forte des habitants, qui souhaitent se rendre dans le centre et le sud de la ville sans utiliser la voiture.

Il est indispensable que votre projet intègre cette nouvelle offre de service pour désenclaver le quartier et le raccorder au réseau des bus, tramways et métros : il faut desservir tous les versants de la colline afin que les habitants puissent accéder au bassin d'emploi et aux interconnexions du Prado 2, de Castellane, Baille, Timone, et au Vieux Port, Canebière, en transports.

Nous nous interrogeons enfin sur la nécessité de prolonger la ligne Sp2 jusqu'à la gare Saint-Charles au-delà de Castellane. La traversée entre Saint-Charles et Castellane sera bien plus rapide avec le métro ou le tramway qu'en bus. Aussi, nous suggérons que cette ligne s'arrête à Castellane et que les moyens proposés sur le tronçon Castellane – Saint- Charles soit reliés sur le début de la ligne Sp2 pour en améliorer le cadencement.

Dans une ville particulièrement en retard en matière de transports en commun, l'enjeu principal de cette restructuration est d'être ambitieux pour modifier durablement et structurellement les habitudes des marseillaises et des marseillais, grâce à une offre de qualité en mesure de satisfaire tous les besoins.

La réussite du projet passera aussi par une adaptation de la tarification, pour renforcer l'attractivité du réseau RTM, pour favoriser l'intermodalité et permettre notamment aux jeunes, aux seniors et aux plus précaires, de se déplacer.

Cette restructuration doit être l'expression d'une volonté nouvelle de tourner la ville vers son futur, vers un avenir dans lequel la part des déplacements en voiture individuelle doit pouvoir se réduire au profit des transports en commun et des mobilités douces ou actives.

Il nous faudra enfin une concertation des habitants des plus ambitieuses afin de les engager sur ce futur schéma. Il s'agira, à la fois de recueillir les avis et besoins concernant le futur réseau de bus, mais aussi d'engager les usagers vers une évolution de leurs modes de déplacement. Nous souhaitons y être constamment associés, et pouvoir accueillir ces concertations en Mairie, mais aussi dans les quartiers, au plus proche des habitants. Nous serons également très vigilants sur ce point.

Nous vous remercions pour le travail réalisé et espérons que des réponses seront apportées lors de notre prochaine rencontre.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.



Anne MEILHAC
*Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,
aux Espaces Verts et à la Transformation
de l'Espace public
Conseillère Métropolitaine*



Pierre BENARROCHE
*Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Conseiller municipal*